

Agent d'accueil au sein de la médiathèque



Offre n° 0062240419001183

Publiée le 22/04/2024

Synthèse de l'offre

Employeur : MAIRIE DE GUINES

23 Place Foch
62340 GUINES

Lieu de travail : GUINES

Poste à pourvoir le : 01/06/2024

Date limite de candidature : 22/05/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à un départ de l'agent précédemment sur le poste

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Culture > Lecture publique et documentation

Grade(s) recherché(s) : Emploi contractuel de cat. C

Métier(s) : [Chargé ou chargée d'accueil en bibliothèque](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Télétravail : Non

Management : Non

Expérience souhaitée : Débutant

Descriptif de l'emploi :

Agent chargé de l'accueil de la médiathèque.

Missions / conditions d'exercice :

L'agent devra savoir orienter les usagers de la médiathèque. Il devra connaître le désherbage ainsi que l'ensemble des fonctions d'une médiathèque. Il devra mettre en place des activités manuelles pour l'heure du conte.

Profils recherchés :

Avoir une bonne culture générale, littéraire, artistique et scientifique.

Avoir des connaissances en informatique.

Contact

Contact : 0321855370

Informations complémentaires :

lettre de motivation + CV

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o062240419001183-agent-accueil-sein-mediatheque>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.